

vol.43 | no.3 | été 2020

L'Entraide généalogique

DANS CE NUMÉRO

SIMON LEROY-AUDY

LOUIS-BENOÎT DUTIL

PAUL-RENÉ GILBERT

SACRÉ-COEUR STANSTEAD

SONDAGE : SOMMAIRE

SITE WEB SGCE

LÉGENDES DE L'ESTRIE

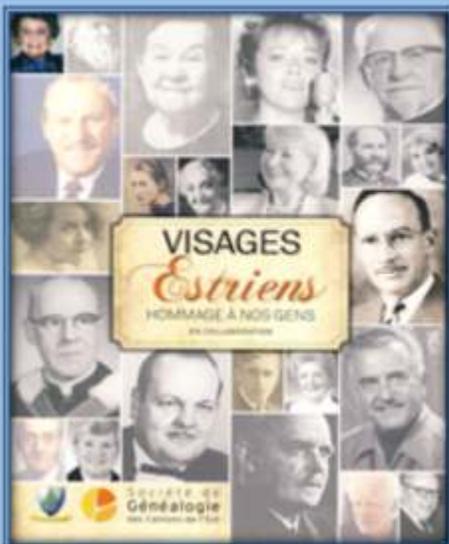
TRUCS À PIERRE

Aux sources ancestrales par l'entraide fraternelle

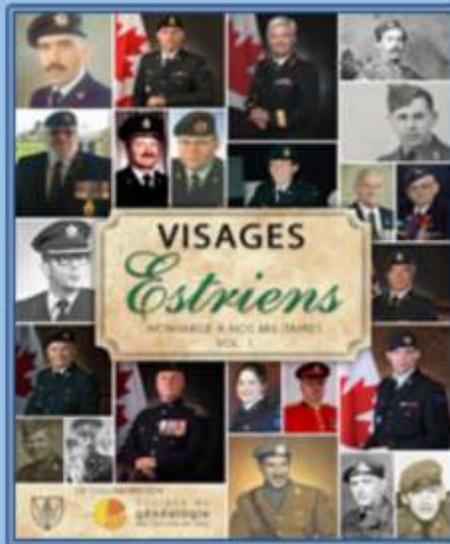


Société de
généalogie
des Cantons-de-l'Est

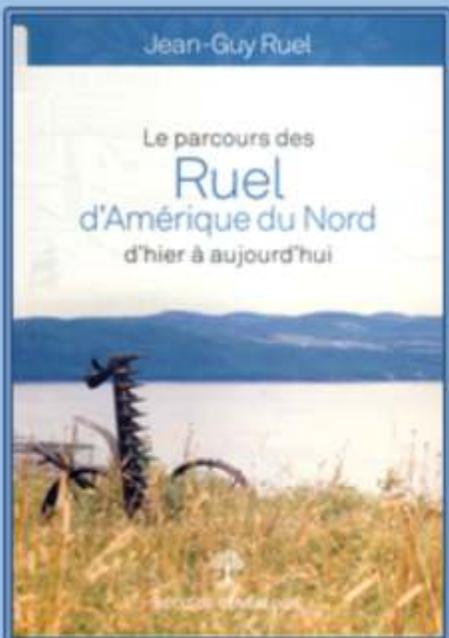
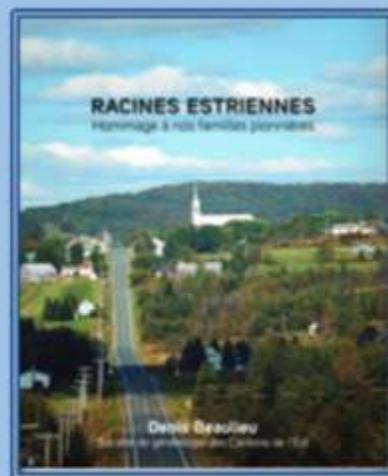
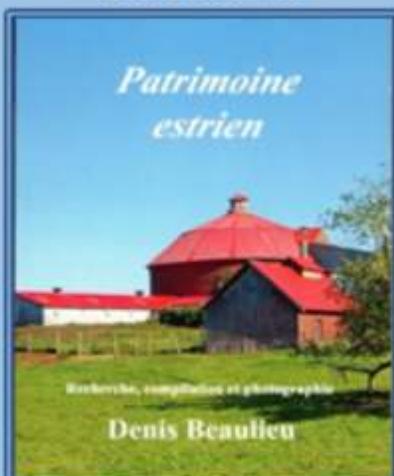
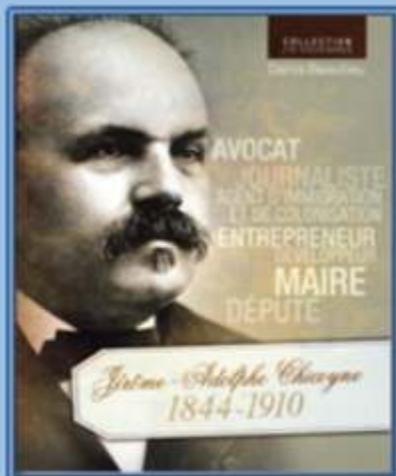
PUBLICATIONS DE NOS MEMBRES



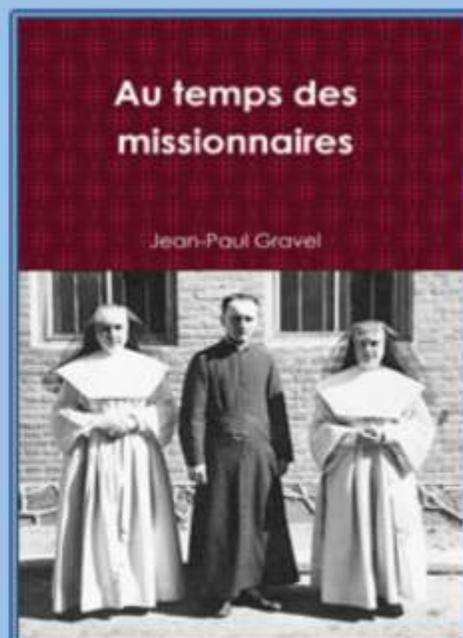
Jean-Marie Dubois



Denis Beaulieu



Jean-Guy Ruel



Jean-Paul Gravel

EN VENTE À NOS LOCAUX

La SGCE est un organisme sans but lucratif fondée à Sherbrooke le 12 novembre 1968. Elle est membre de la Fédération Québécoise des Sociétés de Généalogie (FQSG). La société parraine "la Fondation des Amis de la Généalogie", un organisme de bienfaisance enregistré a été créé en 1980 afin de recueillir des fonds pour la réalisation des activités de la SGCE.

L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE

Éditeur : La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est inc.

Collaborateurs : Paul Desfossés (3487), Denis Beaulieu (3513),
Lise Roy (4349), Robert Boucher (4613),
Gilles Samson (4206), Émile Audy (3602).

Conception graphique : Paul Desfossés (3487)

Page couverture : Atelier Michel Breton.

Impression : SGCE

Tirage : 250 exemplaires

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives Canada, 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ISSN 0226-6245

Page couverture : Église Sacré-Cœur de Stanstead

WebMaître : Paul Desfossés (3487)

Poste-publications : 40025075

COTISATION DES MEMBRES

Membre régulier* 50\$ et plus

Membre associé et étudiant** 25\$

Membre à vie (Estriens seulement) 600\$

Membre organisme*** 30\$

*Diverses options sont disponibles. Pour connaître les détails, consultez notre site Web à "ADHÉSIONS", puis MEMBRES.

** Le membre associé doit résider à la même adresse qu'un membre principal et n'as pas accès à Généalogie Québec ni bons par MesAieux.com.

***Le membre Organisme a droit à la revue, l'INFOLETTRE et l'accès à la section du site web réservée aux membres.

LISTE DE NOS PUBLICATIONS

Commandes et frais postaux. Pour voir la liste complète de nos publications ainsi que les prix, consultez le site Web à l'onglet BOUTIQUE via le sous-onglet CATALOGUE PUBLICATIONS. Les publications numériques se commandent via la BOUTIQUE et sont payables directement en ligne par PayPal ou MasterCard. Les commandes en version papier se font par téléphone et se paient par la poste avec un chèque adressé à la SGCE. Les prix en catalogue sont en dollars canadiens et des frais d'expédition et de manutention de 15% sont ajoutés.

DONS À LA FONDATION POUR LA SOCIÉTÉ

Tout don fait à la Fondation des Amis de la Généalogie est éligible à un reçu aux fins d'impôt.

COORDONNÉES

275 rue Dufferin, Sherbrooke, Qc, J1H 4M5 Tél: 819-821-5414

Site Web: sgce.qc.ca Courriel: sgce@abacom.com

HORAIRE

Bibliothèque: fermée

Administration: fermée (suivez l'Infolettre pour connaître quand un horaire sera disponible). Aussi suivre BABILLARD du site Web.

L'Entraide

généalogique

DANS CE NUMÉRO

MOT DU PRÉSIDENT	2
SIMÉON LEROY-AUDY	3
LOUIS-BENOIT DUTIL	12
PAUL-RENÉ GILBERT	14
SACRÉ-CŒUR STANSTEAD	16
SONDAGE: SOMMAIRE	18
SITE WEB SGCE	20
LÉGENDES DE L'ESTRIE	21
TRUCS À PIERRE	22

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président:	Paul DESFOSSÉS	(3487)
Vice-président:	Michel BÉLIVEAU	(2781)
Secrétaire:	Lise ROY	(4349)
Trésorière:	Lise ROY	(4349)
Administrateurs:		
	Guylaine LAVOIE	(3614)
	Robert BOUCHER	(4613)
	Denis DUPRÉ	(0175)

RESPONSABLES DES COMITÉS

ADHÉSION	Paul DESFOSSÉS	(3487)
ASSISTANCE AUX CHERCHEURS	Michel BÉLIVEAU	(2781)
BIBLIOTHÈQUE	Bertrand LAPOINTE	(3985)
COMMUNICATIONS	Guylaine LAVOIE	(3614)
CONFÉRENCES	Robert BOUCHER	(4613)
ENTENTES NÉGOCIÉES	Paul DESFOSSÉS	(3487)
ENTRETIEN INFORMATIQUE	Bertrand LAPOINTE	(3985)
ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX	Lise LEBLANC	(3117)
FINANCEMENT ET PUBLICITÉ	Gilles SAMSOM	(4206)
FONDATION AG	Gilles SAMSOM	(4206)
FORMATION	Michel BÉLIVEAU	(2781)
LA REVUE L'ENTRAIDE	Paul DESFOSSÉS	(3487)
PUBLICATIONS	Denis BEAULIEU	(3513)
SITE WEB	Paul DESFOSSÉS	(3487)
SERVICE DE RECHERCHE	Paul DESFOSSÉS	(3487)
SAISIE DE DONNÉES	Denis MORIN	(3996)
ADJOINTE AU CONSEIL	Cécile PÉPIN	(1191)



MOT DU PRÉSIDENT

Paul Desfossés (3487)

Après déjà plus de deux mois en confinement, qu'est-ce qui a changé? Les locaux sont toujours fermés. Les bibliothèques doivent se limiter aux prêts de livres. Les gens ne peuvent circuler dans les bibliothèques à cause des risques de la manutention. Notre voisin d'en bas, le Musée d'Histoire de Sherbrooke vient d'ouvrir. La circulation des visiteurs est uni-directionnelle. Les visiteurs entrent par une porte, se désinfectent les mains, ne touchent à rien, suivent les flèches au sol et sortent par une seconde porte. On doit utiliser les escaliers car l'ascenseur ne permet pas la distanciation exigée. La SGCE doit s'organiser en tenant compte de ces restrictions.

Par conséquent, les membres ne peuvent utiliser les services de notre bibliothèque ou de notre parc informatique. Ces derniers devront donc se contenter des services en ligne et ce à partir de chez eux. Nous tenterons d'organiser un système de rendez-vous pour dépanner les membres qui auraient un besoin particulier d'un bénévole.

Selon toute probabilité, l'administration et le centre de documentation seront fermés jusqu'en septembre prochain. Ce qui m'amène au sujet de l'assemblée générale annuelle. Vous savez que les deux principales raisons d'être d'une telle assemblée est de prendre connaissance du rapport financier annuel de la Société ainsi que de procéder à l'élection des nouveaux membres du conseil. Afin de satisfaire ces conditions, je procéderai dans un premier temps à inclure une copie du rapport annuel 2019 sur le site Web sous un onglet spécial dans la section réservée aux membres. Pour ce qui a trait aux élections, via l'Infolettre, je ferai une dernière sollicitation de nominations pour les CINQ POSTES ÉLIGIBLES au sein du Conseil d'administration. En date du 30 mars, les membres suivants avaient rempli le formulaire exigé : Gilles SAMSON (4206), Émile AUDY (3602), Denis BEAULIEU (3513), Christiane RUEL (0199) et Noël RICHARD (3814).

Je vous invite donc à soumettre votre candidature. Nous avons grandement besoin de bénévoles qui garantiront la bonne gestion de notre Société.

Autre point. Vous aurez noté que votre revue a changé. Ayant perdu notre graphiste professionnel, j'ai dû improviser et faire le travail moi-même. J'ai aussi profité de produire l'impression au moyen de notre photocopieuse en souhaitant que le résultat s'avère satisfaisant.

Au plaisir de pouvoir se rencontrer en personne dans un futur rapproché. En attendant, BONNE GÉNÉALOGIE.

Paul Desfossés Président

MERCI À NOS PARTENAIRES



MERCI À NOS COOPÉRANTS





Siméon LEROY-AUDY, un Huguenot?

Est-il possible d'établir des preuves circonstanciées?...

Recherche : Émile Audy (3602)

Depuis longtemps, je suis convaincu que mon ancêtre Siméon Leroy-Audy était un Huguenot, mais de là à en avoir une preuve concrète...

Dans cet article, je vais tenter de le démontrer tout en expliquant ma démarche.

Outre un document écrit qui le confirmerait directement, le seul moyen de le savoir est de procéder par l'examen et l'analyse de preuves circonstanciées. À ce chapitre, les documents historiques et généalogiques peuvent grandement aider.

...mais tout d'abord,

1- Qui sont les huguenots?

Le mot huguenot ne serait apparu qu'au XVI^e siècle, en France, et il désignait les protestants français. À cette époque des guerres de religion opposent huguenots et catholiques, ces derniers voulant éviter la propagation de ce culte qui, selon eux, menace l'autorité royale, laquelle proviendrait directement de Dieu.

« La France est, jusqu'en 1789, une monarchie de droit divin. Le roi de France est un monarque sacré : il ne tient sa couronne que de Dieu et, selon la formule consacrée, est empereur en son royaume »

(Source: Wikipedia)

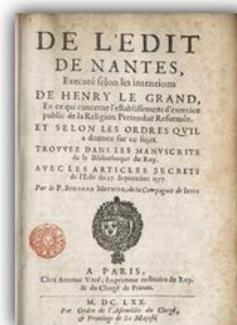
L'Église agit comme intermédiaire entre Dieu et le peuple. Elle veut donc ainsi protéger l'autorité royale et la sienne également. Or, les protestants

réservent le privilège d'interpréter la Bible sans l'intermédiaire des représentants de l'Église.

Les réactions de plus en plus virulentes des catholiques de France (noblesse et gens ordinaires), ont provoqué ce qui est connu sous le nom de «*massacre de la Saint-Barthélemy*», déclenché à Paris, le 24 août 1572, jour de la Saint Barthélemy. Des rafles meurtrières perpétrées d'abord dans Paris par le peuple, encouragées par l'Église, contre les protestants. Elles se propagèrent dans les villes de province durant les semaines suivantes.

On évalue à 30 000 le nombre total de victimes dans l'ensemble du pays.

En 1598, Henri IV proclame ce qui est connu sous le vocable de «*Édit de Nantes*». Cette proclamation royale a mis fin aux guerres de religion qui ont ravagé la France dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Le roi de France reconnaît alors aux protestants la liberté de pratiquer leur religion.



La paix n'était pas pour autant celle espérée. Ainsi, après la signature de l'édit de Nantes, la ville de La Rochelle devint une place dite de 'sécurité' protestante. En 1610, une assemblée générale des églises protestantes réformées se réunit à La Rochelle, et ce, contre la volonté du roi.

L'autorité royale a alors réagi en assiégeant la ville, sous le commandement du cardinal Richelieu. Le siège qui a débuté en septembre 1627 durera un peu plus d'un an et se terminera en octobre 1628. (Source: Wikipedia). Avant le siège, La Rochelle comptait 25 000 habitants dont 18 000 protestants qui ne seront plus que 5 400 à la fin du blocus. Finalement, le 18 octobre 1685, le roi Louis XIV



Médaille commémorative à l'effigie du pape Grégoire XIII. Elle célèbre le massacre des Huguenots.

n'ont pas besoin d'intermédiaires puisqu'ils se

révoque l'édit de Nantes, lequel avait octroyé une certaine liberté de culte aux protestants.

2- Après la révocation de l'édit de Nantes

Tous les problèmes de Louis XIV n'étaient pas réglés pour autant, et loin de là. Je vais cependant me limiter à en aborder trois d'entre eux, plus étroitement reliés à la Nouvelle-France.

A- Les catholiques et les huguenots, en France

Après les 30 000 huguenots morts lors du massacre de la Saint-Barthélemy, 200 000 ont fui la France pour trouver refuge ailleurs, notamment en Allemagne, aux Pays-Bas, en Afrique du Sud et en ce qui deviendra éventuellement les États-Unis.

D'autre part, à partir de 1660, Louis XIV applique une politique ferme de conversion des huguenots au catholicisme. Au fil des mois et des années, cette politique se fera de plus en plus pressante. Aussi, l'émigration est-elle fortement encouragée, notamment via le recrutement de soldats pour service outre-mer.

B- Les fourrures et la guerre avec les Iroquois, en Nouvelle-France

Le commerce des fourrures a toujours été une entreprise fort lucrative autant pour la couronne de France, que pour ses représentants en Nouvelle-France.

Par contre, les Anglais mais surtout les Hollandais installés le long de la rivière Hudson étaient également fortement intéressés par le profitable commerce de la fourrure.



Les Iroquois voulaient alors s'interposer en intermédiaires entre les tribus de l'intérieur du continent et les Européens.

Ils approvisionnaient en fourrures les Hollandais déjà établis à Fort Orange (Albany,

aujourd'hui) lesquels troquaient des armes à feu pour des peaux de castor.

La situation se détériore au point où les Iroquois entrent en guerre ouverte contre les Français de Nouvelle-France.

C- La présence des Anglais et des Hollandais dans l'hémisphère Sud

Finalement, le dernier problème, et non pas le moindre auquel est confronté Louis XIV, est relié à la présence des Hollandais et des Anglais dans ses propres colonies, situées dans ce qui deviendra l'Amérique du Sud, les uns ayant envahi la Guyane française et les autres s'appropriant les colonies françaises dans les Caraïbes, dont notamment la Martinique et la Guadeloupe.

Il est cependant opportun de mentionner que ces colonies avaient été longtemps laissées sans gouverneurs en place ou, pas guère mieux, dirigées par des incompetents et/ou des profiteurs.

3- Le plan de match du roi

Louis XIV a vivement encouragé les huguenots à se joindre à l'armée comme soldats.

De plus, à la fin de leur service militaire, on incitait les soldats à prendre racine en Nouvelle-France. Il faut se rappeler qu'à cette époque, la plupart des paysans français étaient des censitaires et ne possédaient donc pas la terre sur laquelle ils vivaient. Se faire offrir ainsi son propre lopin de terre avec une généreuse allocation pour s'y établir avaient, il va sans dire, un pouvoir d'attraction fort considérable.

En 1664, le roi a mis sur pied une importante expédition militaire et politique pour reprendre possession de ses colonies dans l'hémisphère Sud. Louis XIV a donc réuni quatre compagnies de soldats ayant pour mission de régler ces problèmes. Ces compagnies étaient sous le Haut commandement du Sieur de Tracy et l'une de ces compagnies était commandée par le Sieur Isaac Berthier. Siméon en faisait partie comme simple soldat (Langlois, 2004).

Ces militaires étaient accompagnés de «quantité de Noblesse» et de beaucoup de colons.

Plusieurs de ces nobles ont agi comme gouverneurs de ces possessions et les colons y ont consolidé la présence française.

C'est un an plus tard, en 1665, que Louis XIV a envoyé le régiment Carignan-Salières en Nouvelle-France pour pacifier les indiens qui portaient ombrage au commerce de la fourrure « *en les humiliant* ».

Une fois leur mission dans l'hémisphère Sud terminée, les soldats de Tracy sont retournés à Québec pour prêter main forte au régiment Carignan-Salières.

4- Finalement, les preuves circonstanciées

4.1- Premier indice: l'acte de baptême ou plutôt les actes de baptême...

L'original de l'Acte de baptême de Siméon a été détruit lors des bombardements qui ont précédé le débarquement de 1944, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Heureusement, une copie de l'original nous est parvenue puisque l'acte en question a été retranscrit avant la guerre par Archange Godbout, le fondateur de la Société de Généalogie Canadienne Française.

Selon les indications de l'auteur de la copie manuscrite, Siméon a d'abord été baptisé le 1^{er} octobre 1637, dans l'église Sainte-Trinité de Créances, en Normandie.

Un tout premier indice: traditionnellement, les huguenots portaient des prénoms directement

ici. Normalement, on indique que les parents sont résidents de 'cette' paroisse ou encore, on inscrit le nom de la paroisse où ils résident;

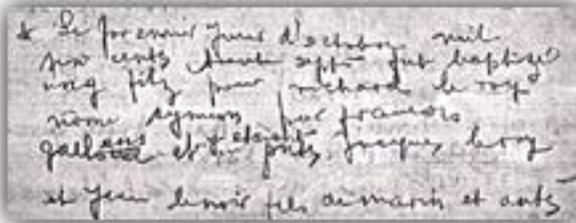
-le nom de la mère de Siméon, Gilette Jacquet, n'est pas mentionné et le père n'était pas présent;

- se pourrait-il que les témoins du baptême, Jacques LeRoy et Jean Lenoir, le fils de Marin Lenoir aient tenu le rôle des parents de Siméon lors du baptême?



En 1989, deux descendants américains de Siméon (Richard C. Leroy, de l'Ohio et Robert B. Leroy, du New Hampshire) ont engagé Mme Anne Osselyn, une historienne française, dans le but de retracer et surtout de documenter la présence des Leroy dans la région de Coutances et de Créances d'où Siméon est originaire. M^{me} Osselyn a soumis plusieurs rapports manuscrits du résultat de ses recherches. M. Richard C. Leroy m'a gracieusement fait parvenir une copie de ces précieux documents.

Fait intéressant, M^{me} Osselyn a trouvé mention de l'acte de baptême de Siméon à Créances, possiblement à l'Abbaye de Lessay (localisée à quelques kilomètres) et cela, bien que l'original ait été détruit en 1944. Il est également opportun de mentionner que l'Abbaye de Lessay est passée aux mains des huguenots lors des guerres de



Le premier jour d'octobre mil six cents trente sept fut baptisé un filz pour richard le roy nome symeon par francois gallens et y etaient pmtz Jacques leroy et Jean Lenoir fils de marin et autres

inspirés des personnages bibliques, ce qui est définitivement le cas pour Siméon.

Cet acte de baptême présente cependant plusieurs anomalies:

-à cette époque, tout comme aujourd'hui d'ailleurs, il était coutume d'identifier le nom de la paroisse d'origine des parents, ce qui n'est pas le cas

religion. On se retrouve donc en plein territoire huguenot...

Toujours selon M^{me} A. Osselyn, le nom du père de Siméon, Richard LeRoy, n'apparaît nulle part dans les registres de l'Abbaye de Lessay. Par contre, son nom apparaît à plusieurs reprises dans les archives du château de Courcy, à Fontenay-sur-Mer

(à ne pas confondre avec Fontenay-le-Comte, situé tout près de La Rochelle et d'où est originaire la famille de l'épouse de Siméon).

M^{me} Osselyn mentionne également : *«il est certain que les Leroy de Fontenay-sur-Mer étaient protestants, leur temple étant à Courcy. Donc, un baptême à Sainte-Trinité de Créances ne signifie pas grand-chose en ce cas. J'ai vu dans nombre de cas, les parents faisant baptiser leurs enfants dans une autre paroisse, où ils étaient peu connus et où ils pouvaient cacher leurs actes, motivés par la peur des persécutions.»*

Bédard (1973:25) dans sa thèse de maîtrise va dans le même sens quand il mentionne *«qu'il est difficile d'identifier et de dénombrer les protestants avec précision. Ceux qui affichent ouvertement leur croyance, les protestants avoués, sont peu nombreux. Beaucoup, par contre, professent extérieurement le catholicisme sans pour autant avoir abjuré: c'est le cas de plusieurs immigrants qui arrivent dans la colonie»*. Cette affirmation met en cause les huguenots établis en Nouvelle-France alors que M^{me} Osselyn fait référence aux huguenots de Normandie. Il est peu probable que ces deux auteurs aient correspondu ou même se soient connus.

Finalement, M^{me} Osselyn mentionne, sans préciser la date, que le Seigneur de Courcy s'est joint à l'église dite Réformée. De plus, nombre de documents légaux dans lesquels différents 'LeRoy' sont impliqués sont conservés dans les archives du château de Courcy, à Fontenay-sur-mer, localisé à 44 km de Créances. Ainsi, seulement entre 1550 et 1587, six transactions impliquant des 'LeRoy' ont été répertoriées. Elles impliquent les 'LeRoy' suivants : Jehan, Jeanne, Jacques, Michel (à quatre reprises), Guillaume, Jean et Pierre. Il était donc dans les traditions familiales d'effectuer ces transactions et d'en conserver les documents légaux bien cachés, loin de Créances.



4.2 Deuxième indice : Siméon était soldat et son commandant était huguenot...

Quand et comment Siméon est-il arrivé en Nouvelle-France? J'ai cherché longtemps avant de trouver... et c'est en prenant connaissance d'un jugement de la Prévôté de Québec, daté du 28 janvier 1668 (Perron, G., 2002), que j'ai finalement trouvé. Siméon y a comparu comme témoin dans un procès pour voies de fait. Le greffier, a alors identifié Siméon comme suit : *«...La plainte dudit Forget du sixiesme du present mois, les depositions de Simeon LeRoy dit Le Haudy, cy devant soldat de la Compagnie du Sieur de Berthier, Michel Risfault habitant de la petite Auvergne, Pierre Guillebault dit Le Saint Pierre...»*. Au XVI^e siècle, comme maintenant d'ailleurs, *«cy devant»* signifie: antérieurement, auparavant, précédemment.

Siméon est donc arrivé en Nouvelle-France en portant l'uniforme militaire. Il faisait partie de la compagnie du Sieur Isaac Berthier, lequel était sous les ordres de l'intendant Talon. Siméon a débarqué à Québec le 30 juin 1665. Il est opportun de se rappeler que le plan de Louis XIV, pour atténuer les tensions qui régnaient en France à ce moment-là, était d'encourager les Huguenots à s'engager dans l'armée et à demeurer en Nouvelle-France une fois leur engagement militaire terminé. Des 91 soldats sous les ordres de Tracy, 56 ont décidé de profiter des avantages offerts par le Roy (possibilité de devenir propriétaire d'une concession et une généreuse allocation) et sont demeurés en Nouvelle-France, dont Siméon (Langlois, 2004).

Le 8 octobre 1665, à peine trois mois après son arrivée, le Registre des Abjurations de l'Archevêché de Québec (disponible sur le site de *'genealogiequebec'*) mentionne que le huguenot Isaac Berthier *«a fait abjuration solennelle de l'hérésie de Calvin...»* en présence de *«Monseigneur de Tracy, général des armées du Roy en toute l'Amérique, de Monseigneur de Courcelles, gouverneur pour le Roy en ce pays et de Monseigneur Talon Intendant pour sa Majesté au dit pays»*. Gosselin (1890), mentionne que la cérémonie s'est faite en privé.

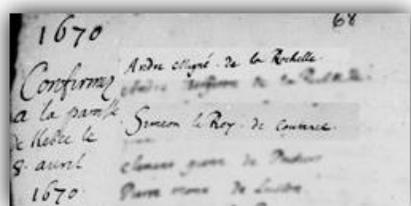
Le Sieur de Berthier ira même jusqu'à changer son prénom, de Isaac, un prénom typiquement huguenot, à Alexandre, sans doute, plus conforme à la volonté de M^{Br} de Laval.

Outre le Commandant, plusieurs soldats ont été identifiés comme huguenots, notamment André Mignier dit Lagassé, originaire de l'Île de Ré (Lagassé, 2016) et Rousseau dit Lassonde, un chirurgien qui abjure le 18 décembre 1666.

Dans l'acte d'abjuration du 8 octobre 1665, Monseigneur de Laval se qualifie lui-même comme «*vicaire apostolique en la Nouvelle-France et nommé par le roi, premier évêque du dit pays*» (rien de moins!). On verra plus loin que ce dernier élément prendra toute son importance...

4.3 Troisième indice: Siméon a été confirmé à l'âge adulte...

C'est dans les 150 feuillets formant le Registre des confirmations (voir



Ancestry.ca) que l'on trouve un autre indice.

À l'examen de l'ensemble de ce registre, on constate les faits suivants: antérieurement à avril 1670, il est évident que les autorités religieuses étaient en mode de 'rattrapage': on confirme dans plusieurs paroisses et l'âge des confirmés varie énormément: de jeunes enfants à adultes dans la force de l'âge et plus.

Cependant, les entrées du 8 avril 1670 sont particulièrement intéressantes, Siméon et André Mignier, son compagnon d'armes y ont été confirmés à ce moment; cette liturgie n'existe pas chez les huguenots. De plus, la très grande majorité des confirmés pour cette journée sont originaires de La Rochelle ou des environs, cette région étant reconnue comme un 'bastion' des huguenots.

Finalement, Bédard, 1977, affirme que «*l'administration du sacrement de confirmation à des personnes adultes était aussi un moyen de déceler les protestants et de les obliger à poser un acte de culte catholique. Il devait être difficile pour*

un protestant qui n'était pas connu de refuser de se faire confirmer».

4.4 Quatrième indice: Siméon savait signer...

...un indice fort important: Siméon n'est pas un illettré, il sait lire et écrire. Comme les huguenots n'ont pas besoin des autorités religieuses pour se faire dicter le contenu de la bible de même que son interprétation, ils se doivent donc de savoir lire et d'écrire également.

Quoiqu'il en soit, Siméon a apposé sa



signature sur nombre de contrats notariés, dont celui le faisant propriétaire d'une concession, attendant à la rive gauche de la rivière Saint-Charles, à Québec, concession acquise de Guillemette Marie Hébert, veuve de Guillaume Couillard.

À l'aide de la banque de données Parchemin, entre autres, j'ai pu retracer 17 contrats notariés, rédigés entre le 16 octobre 1668 et le 7 août 1682 et tous ces contrats, sans exception, ont été signé par Siméon.

D'autre part, c'est à peine un mois et demi après son mariage que Siméon s'est retrouvé à l'étude du notaire Jean Lecompte, à Québec, pour y signer «*le titre notarié de sa concession*». Cette journée fut fort occupée pour ce notaire. En effet, il a rédigé quatre titres de propriété.

Outre celui de Siméon, trois autres titres de propriété apparaissent dans les minutes de l'étude de ce notaire, soit ceux :

- d'André Mignier qui était un compagnon d'armes de Siméon. Ils faisaient tous deux partie de la même compagnie lors de leur arrivée en Nouvelle-France. De façon évidente, ils se connaissent depuis longtemps;

- de Jean Giron qui était le beau-frère de Siméon, marié à Madeleine Deschalets., la sœur de Claude, l'épouse de Siméon. Jean est arrivé en Nouvelle-France en 1665 et il était tailleur d'habit;

- et finalement d'André Barbault lequel est arrivé en Nouvelle-France en 1661 et il était le cousin de Jean Giron. Il est originaire de Fontenay-le-Comte, tout comme les sœurs Deschalets d'ailleurs.

L'examen minutieux de ces quatre titres donne de précieuses indications sur la localisation de ceux-ci. Tout d'abord, ils sont tous bornés par la rivière Saint-Charles. Comme à l'époque, il n'existait pas de certificat de localisation, le notaire situait la concession de chacun en indiquant les propriétaires des concessions voisines.

Par exemple, dans le cas de la concession de Siméon, le notaire a indiqué «*tenant d'un côté a André barbaut Et dautre côté a Jean Giron*». Il en est de même pour les trois autres concessions. Le point de départ est le titre d'André Mignier que le notaire localise en mentionnant qu'il tient «*d'un côté aux habitations d'en haut du sieur Fournier et d'autre à André Barbault*».

En analysant les trois autres titres et en tenant compte de la localisation du fief Saint-Joseph concédé à Guillaume Fournier, on en arrive à la configuration suivante des quatre concessions. Le notaire mentionne également: «*Et acceptant pour Luy ses hoirs Et ayant cause a ladvenir La quantité de deux arpens de front sur la Riviere St Charles par trente de profondeur...*».



rivière Saint-Charles

4.5 Cinquième indice : Siméon a subi la répression des autorités religieuses catholiques...

Jusqu'en 1627, les huguenots furent totalement libres de s'établir en Nouvelle-France. Plusieurs figures marquantes des débuts de la colonie étaient huguenots: Samuel de Champlain, Hélène Boullé (son épouse), Jean-François de La Rocque de Roberval, etc... D'autre part, les comptoirs de commerce étaient tenus par des huguenots : à Québec, à Tadoussac et en Acadie.

«*En 1625, avec l'arrivée des Jésuites, ...on constate une campagne suivie et persistante en vue de "libérer" la Nouvelle-France de l'influence et de la présence des huguenots. En France, le cardinal Richelieu accède à l'éminence sur le plan politique et*

procède, avec les Jésuites, à l'écrasement des huguenots. La Rochelle tombe sous ses forces armées et Richelieu demande que désormais les huguenots soient considérés ennemis de la couronne de France, à cause de "leur fausse religion"» (LI-1).

En conséquence, l'implantation de la religion catholique en Nouvelle-France s'est faite sur un fond de chicanes, l'une n'attendant pas l'autre... sans compter tous les diktats de M^{gr} Laval... Ainsi, Bédard (2012), le décrit comme un «*Pur produit de la Réforme catholique, cet homme de 36 ans cherche, non sans intransigeance, à faire respecter les pouvoirs de l'Église. Si plusieurs religieux se réjouissent de l'arrivée d'un prélat qui possède une véritable autorité, plusieurs le trouvent inflexible, autoritaire, trop jaloux des privilèges de son rang* ».

M^{gr} Laval a tout fait pour imposer son autorité, même au gouverneur responsable du domaine militaire (diplomatie et armée) mais aussi à l'intendant responsable de l'administration civile (justice, police et finances). M^{gr} Laval veut tout simplement s'accaparer tous les pouvoirs dans la colonie.

Il faut également garder à l'esprit que l'Église a gardé pendant longtemps un très fort ressentiment d'avoir vu son autorité contestée par la royauté pendant toutes les années où l'Édit de Nantes a été en vigueur (1598-1685). Il y aura donc énormément de répercussions négatives pour ne pas dire virulentes et en Nouvelle-France tout particulièrement.

L'arrivée à Québec de M^{gr} de Laval, le 16 juin 1659, marque une recrudescence marquée dans la lutte du clergé à l'encontre des huguenots. Comme pour marquer son désir bien arrêté de démontrer son autorité et ses intentions, la première messe solennelle qu'il célèbre à Québec, en présence de tous les notables de la place, est accompagnée de l'abjuration solennelle d'un hérétique huguenot.

Les autorités religieuses de la Nouvelle-France développèrent un véritable fanatisme à l'égard des huguenots.

Dans une lettre à son fils, Marie de l'Incarnation mentionne que M^{gr} Laval était «*le choix de Dieu et non celui des hommes*». Cette remarque

en dit très long sur le caractère intransigeant des religieux et de M^{gr} Laval en particulier.

À peine un an après son arrivée, l'évêque écrit à Rome pour déclarer qu'il n'y a personne dans la colonie «*sur le zèle et l'autorité de qui on puisse compter pour l'affermissement de la Religion*». Il ajoute même que la plupart des autorités civiles n'ont pas le moindre souci de la propagation de la foi et ne recherchent que leurs intérêts propres.

À nouveau, en 1661, M^{gr} de Laval écrit à Rome pour se plaindre de la présence des protestants dans la colonie canadienne, notamment pour mentionner que le roi lui avait «*pieusement promis*» que les hérétiques ne seraient pas tolérés en Nouvelle-France.

En 1670, il rédigea un nouveau mémoire qu'il envoya en France afin d'interdire l'accès de la colonie aux réformés. Plusieurs décennies plus tard, la présence des huguenots demeurait importante.

Il n'a de cesse de vouloir imposer ses volontés aux représentants directs du roi en Nouvelle-France avec lesquels il est constamment et ouvertement en conflit.

Le 18 mai 1669, le Roy donne des directives très claires à Talon dans le cadre de son second mandat en Nouvelle-France: «*Vivre en bonne intelligence avec led. S^e Evêque, et Peres Jésuites, mais observer qu'ils ne portent pas l'autorité Ecclesiastique au delà des bornes qu'elle doit avoir, et en cas qu'ils le fassent s'y opposer par voyes douces et amiables et en donner soigneusement part a sa Ma^{sté}* » (RAAPQ 1930-31, p 110).

Dans un tel contexte, il n'est vraiment pas difficile d'imaginer ce que pouvait être la vie des huguenots en Nouvelle-France à cette époque: obligation constante de se surveiller et de participer à des rites religieux qu'ils ne reconnaissent point, prudence face à de possibles délations, etc, etc...



Il est alors tout à fait vraisemblable qu'il s'agisse là des raisons expliquant les deux déménagements successifs de Siméon et de sa famille: en 1680 à Montréal, puis en 1682, vers Albany puis Kingston, dans le futur état de New York.

Il est également plausible de penser que ce sont les mêmes raisons qui ont amené André Mignier, dit Lagassé, son compagnon d'armes et son voisin, à s'installer avec sa famille à Beaubassin, en Acadie, en 1682 également.

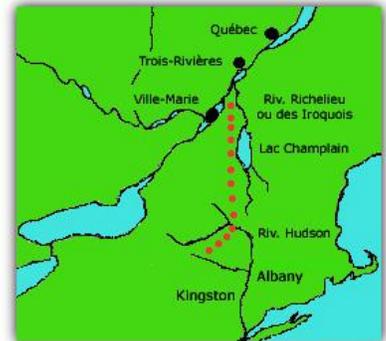
4.6 Sixième indice : Siméon émigre en Nouvelle-Angleterre et s'établit dans une communauté huguenote...

Je suis convaincu que c'est justement cette atmosphère permanente de suspicion, de répression et même de persécution à l'égard des huguenots établis en Nouvelle-France à cette époque et fort bien entretenue par M^{gr} Laval qui a possiblement incité Siméon à quitter la Nouvelle-France pour s'établir en Nouvelle-Angleterre avec toute sa famille,

sauf Jean, son fils, alors âgé de 12 ans, qui est resté en Nouvelle-France, sous la tutelle de Jean Giron et de son épouse, Madeleine Deschalets, respectivement beau-frère et belle-soeur de Siméon.

Siméon a fait partie de la seconde expédition dite punitive, contre les Iroquois localisés le long de la rivière Hudson. Cette expédition est partie de Québec le 14 septembre 1666 (Lacoursière *et al.*, 1969 et Devendorf, 1974).

C'est au cours de cette expédition que Siméon a pu se familiariser avec la route à suivre pour se rendre dans cette région, ainsi de connaître les conditions qui prévalaient le long du parcours,



dont la localisation des portages, et surtout, le temps requis pour effectuer ce voyage. Il a également pris connaissance de la localisation exacte des forts sis le long de la rivière Richelieu (ou rivière des Iroquois) et du lac Champlain.

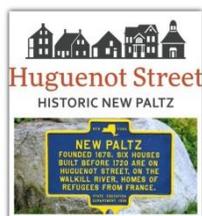
C'est également au cours de cette expédition que Siméon a pu prendre connaissance de la localisation exacte des diverses communautés huguenotes déjà établies dans cette région, eg. Albany, Kingston et New Paltz. La famille s'est tout d'abord établie à Albany.

La communauté de New Paltz, située à 24 km au Sud de Kingston, a été fondée en 1678 par des pionniers français qui ont fui la France lors des exactions visant les huguenots et qui avaient alors trouvé refuge à Mannheim en Allemagne. Ils se sont tout d'abord établis à Kingston. En 1677, ils ont acheté des autochtones les droits sur les terres formant maintenant la communauté de New Paltz. La forme de gouvernement de cette communauté était particulière. Ainsi les 12 partenaires qui ont acquis les droits des autochtones ont dirigé la communauté pendant plusieurs années, sans être élus, le pouvoir se transmettant de père en fils (Source : Wikipedia).

Le 7 juin 1690, Hugo Freer Jr, le fils d'Hugo Freer, l'un des 12 signataires de la convention avec les

June 7, 1690. Hugue Frere, son of Hugue Frere, his father, and Marie Haye, his mother, was married by Mr. Dailliez to Marie LeRoy.

autochtones, a épousé Marie Anne LeRoy à l'église réformée de New Paltz. Marie Anne, la fille de Siméon était alors âgée de 17 ans. Le couple a eu 15 enfants, tous baptisés à l'Église Hollandaise Réformée de Kingston, une solide communauté huguenote. Fait à noter, 10 des 15 enfants de Hugo et de Marie Anne ont des prénoms à forte consonnance biblique, comme le veut la tradition huguenote : Isaac, Simon, Mary, Sarah, Esther, Benjamin, Jonas, Rachel, Rebecca et Elisabeth.



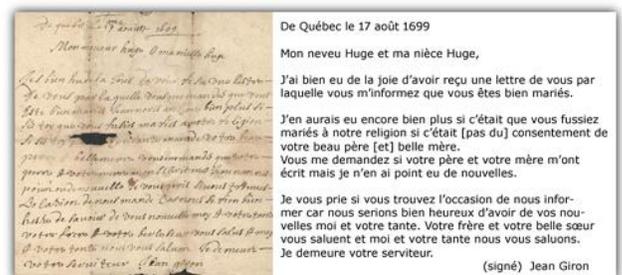
En 2006, je me suis rendu à New Paltz et j'ai pu y visiter la maison de Marie-Anne LeRoy et de son époux Hugo Freer Jr. La maison est dans un état de conservation tout à fait remarquable. Elle est localisée sur la rue dite «*Historique des Huguenots*» avec six autres maisons toutes aussi bien conservées.

D'autre part, je connaissais déjà l'existence d'une lettre de Jean Giron, écrite par un scribe puisque celui-ci ne «*savait signer*», selon l'expression consacrée, lettre destinée à Marie Anne et à Hugo.

Cette lettre est conservée dans les archives de la Société Historique de New Palz. J'ai demandé à voir la lettre en question. M. Eric Roth, le conservateur m'a donné la permission de la photographier, sans utiliser un flash bien sûr. Il m'a même permis de la toucher sans porter les habituels gants... j'en ai encore la chair de poule... Ci-dessous, la lettre en question avec sa transcription en français contemporain...



Cette lettre a donné lieu à plusieurs interprétations surtout reliées directement à la façon dont Jean Giron, ou plutôt le scribe, s'adresse à Marie-Anne: «*Mon neveu Hugu et ma nièce Hugu* »... une erreur du scribe? une coutume de l'époque? peu importe...



Le passage suivant laisse par contre entendre très directement que Jean Giron était au courant du fait que Marie Anne s'était mariée à l'église Hollandaise Réformée de Kingston: «*J'en aurais eu encore bien plus (de joie) si c'était que*

vous fussiez mariés à notre religion si c'était [pas du] consentement de votre beau père [et] belle mère » .

Une dernière preuve, et non pas la moindre, que Siméon et son épouse étaient huguenots. Ils ont tous deux été ensevelis dans le cimetière de l'église Hollandaise Réformée de Kingston, NY. (LI-3).



Finalement, les huguenots qui émigraient en Nouvelle-France n'avaient finalement que trois choix :

- 1-abjurer leur foi et se convertir au catholicisme dès leur arrivée dans la colonie.
- 2- pratiquer leur culte dans la clandestinité et
- 3- immigrer dans les colonies anglaises.

Conclusion :

Il y a tout lieu de croire que Siméon Leroy-Audy était un huguenot, les preuves présentées laissant peu de place au doute. Les preuves historiques tout comme les documents généalogiques sont suffisamment fortes pour en arriver à cette conclusion.

Remerciements

Un gros merci à Lise Gascon et à Josée Tétreau qui ont révisé la version préliminaire de cet article et qui ont fait un excellent travail. Qu'elles en soient toutes deux chaleureusement remerciées. Je voudrais également souligner la critique qu'a effectué à ma demande, M. Jean-Samuel Lapointe, historien.

Références:

- Anonyme, 1896. Records of the Reformed Dutch Church of New Paltz, N.Y. Collection of the Holland Society of New York. Vol. III.
- Bédard, E., 2012. Histoire du Québec pour les Nuls. First Edition.
- Bédard, M.- A., 1977. La présence protestante en Nouvelle-France - Revue d'histoire de l'Amérique Française- Volume 31, numéro 3.
- Bédard, M.- A., 1973. Les Protestants en Nouvelle-France-Thèse de Maîtrise en Histoire, Université Laval.
- Costain, T. B., 1954. The White and the Gold. Double Day & Company, New-York.
- Devendorf, John C. 1974. Battles of New York - Battles and raids in the province and state of New York, 1609-1814. Disponible sur Internet à : <http://threerivershms.com/Battles.htm>.
- Gosselin, A., 1890. Vie de Mgr de Laval-Tome premier. (Disponible sur Internet).
- Lacoursière, Jacques, J. Provencher et D. Vaugeois. 1969. Canada-Québec-Synthèse historique. Éditions du Renouveau Pédagogique.
- Lagassé, N., 2016. Tel était leur Destin-Tome I-Éditions Hurtubise.
- Langlois, M., 2004. Carignan-Salière-1665-1668. La Maison de l'Ancêtre. Drummondville.
- Perron, G., 2002. Prévôté de Québec-Tome 1 - Transcription des Volumes 1 et 2, du 2 novembre 1666 au 26 octobre 1668. Document du 28 janvier 1668. Page 288.

Liens Internet

- <http://www.erq.qc.ca/francais/notrehistoire.html>
- http://www.biographi.ca/fr/bio/thubieres_de_levy_de_queylus_gabriel_1E.html
- <https://fr.findagrave.com/memorial/180332460/simeon-leroy#source>



Lieutenant-colonel Louis-Benoît DUTIL 12^e Régiment blindé du Canada et The Sherbrooke Hussars

Rédaction : Jean-MARIE DUBOIS (1996)
Photo : courtoisie du Lt-col. Louis-Benoît Dutil

Louis-Benoît Dutil est né à Montréal, le 24 juin 1969. Il est le fils de Lise Bélisle et de Léopold Dutil (1937-1986), comptable. Ceux-ci s'étaient épousés en l'église de Sainte-Bibiane, à Montréal, le 10 septembre 1966. Louis-Benoît termine ses études primaires à Saint-Hubert, ses études secondaires à Sainte-Catherine, ses études collégiales au Cégep Édouard-Montpetit, à Longueuil en 1987.

Louis-Benoît Dutil s'enrôle en 1987 comme officier de l'Armée blindée. Promu lieutenant en 1989, il est muté au 12^e Régiment blindé du Canada à Valcartier, où il a la chance de se déployer à Chypre, au sein de la *Force de maintien de la paix des Nations-Unies*. Il est promu capitaine en 1991 et muté au *The Sherbrooke Hussars* en 1992. En 1994, à Fort Bragg en Caroline du Nord, il complète sa formation aux affaires civiles auprès du Commandement des Forces spéciales. En 1996, il reçoit la *Médaille canadienne de maintien de la paix*. De retour à Sherbrooke, il vit les derniers jours du Quartier général du District 2 de la Réserve. Muté à Saint-Jean en 1997, il est lui-même sinistré et participe à l'opération d'assistance aux autorités civiles lors du verglas de 1998. Il agit comme officier de liaison auprès de la Sûreté du Québec lors du passage à l'an 2000 et reçoit la même année, la *Décoration des Forces canadiennes* (CD). En 2001, il obtient un certificat en gestion des dangers et sécurité de l'Université de Sherbrooke. Il est muté au quartier général du Secteur du Québec de la Force terrestre où il occupe divers postes au sein de l'état-major. Il planifie, entre autres, un déploiement en Afghanistan et développe le plan de défense et sécurité à la suite de l'attaque terroriste du 11 septembre 2001. En 2006, il développe le concept des opérations domestiques de la *Force opérationnelle interarmées (Est)* qui sert de modèle pour l'ensemble du Commandement Canada et pour lequel il s'est vu attribuer la première mention élogieuse du

commandant. De 2007 à 2008, il coordonne l'ensemble des activités militaires du 400^e anniversaire de Québec. Promu major en 2008, il occupe les fonctions de directeur du bureau de coopération civilo-militaires à la *Force opérationnelle interarmées (Est)*. En 2010, il est promu directeur de la planification opérationnelle, sur l'opération d'assistance lors du tremblement de terre de janvier à Haïti et pour laquelle il recevra la *Médaille du service opérationnel-Humanitas*. En 2011, il est muté au *Centre de guerre des Forces canadiennes* à Ottawa où il complète des cycles de leçons retenues lors des opérations en réponse aux inondations du printemps 2011 ainsi qu'un cycle des leçons retenues pour l'*État-major stratégique interarmées* (SJS) en 2012 lors de l'opération d'intervention militaire inter-alliés en réponse à la guerre civile en Lybie. Il prend sa retraite de la Force régulière le 9 juin 2013 et se joint à la Force de réserve au *The Sherbrooke Hussars*. En janvier 2015, il est promu lieutenant-colonel et devient le 16^e commandant du régiment *The Sherbrooke Hussars*. À l'hiver 2016, il est chef de l'équipe de planification intégrée auprès du Gouvernement du Québec lors de l'arrivée massive de réfugiés syriens. En 2016, il se déploie en Jordanie, auprès du *Quartier-général de coalition*, dans la lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient. Pour cette action, il reçoit la *US Defense Meritorious Service Medal* et la *Médaille du service spécial*. En mai 2018, il remet le commandement du Régiment au lieutenant-colonel Éric Beaudoin.

Louis-Benoît Dutil prend pour conjointe Marie-Josée Rodrigue, à Rosemère, le 11 septembre 2010 et a trois enfants : Louis-Méric, Jean-Sébastien et Marc-Antoine. Louis-Benoît Dutil fait partie de l'Association des résidents pour la protection de l'environnement du lac d'Argent, à Eastman, et de l'Association des parents du Bishop's College School depuis 2017.

LOUIS-BENOIT DUTIL

LIGNÉE PATERNELLE

ANTOINE DUTIL
Geneviève Delisle
St-Foraes-Les-Eaux, Rouen, Normandie, France

ANTOINE DUTIL
Ursule Lefebvre dite Boulanger
11 janvier 1740, Saint-Michel, Bellechasse

ANTOINE DUTIL
Marguerite Adam
19 novembre 1764, Beaumont

MATHIEU DUTIL
Angélique Montminy
30 juillet 1810, Saint-Gervais, Bellechasse

JOSEPH DUTIL
Julie Goulet
7 janvier 1840, Saint-Charles, Bellechasse

EDOUARD DUTIL
Marie Goulet
12 septembre 1873, Saint-Raphaël

EDMOND DUTIL
Berbadette Fortier
29 octobre 1901, Saint-Nérée, Bellechasse

LOUIS JULES DUTIL
Lauretta Jobin
7 juillet 1930, Sainte-Anaèle

LÉOPOLD DUTIL
Lise Bélisle
10 septembre 1966, Montréal

LOUIS-BENOIT DUTIL
Marie-Josée Rodrigue
11 septembre 2010, Rosemère

LIGNÉE MATERNELLE

JACQUES LAVIOLETTE
Mathurine Sauvage
1620, Tourouvre, Normandie, France

MATHURIN GOGET DIT BÉLISLE
Barbe Lefebvre
14 janvier 1669, Montréal

JOSEPH GUOGET
Marie Josephe Lenoir dite Martin
12 janvier 1739, Montréal

PIERRE GUOGET DIT BÉLISLE
Geneviève Morin dite Valcourt
16 août 1779, Montréal

PIERRE GOYER DIT BÉLISLE
Josephite Duquet
9 octobre 1809, Saint-Eustache

JOSEPH GOYER DIT BÉLISLE
Zoé Andegrave dite Champagne
30 juillet 1838, Saint-Eustache

NAPOLÉON GOYER DIT BÉLISLE
Célanire Piché
7 janvier 1878, Sainte-Thérèse-de-Blainville

LOUIS ANTHIME BÉLISLE
Évelia Bernier
21 octobre 1913, Montréal

GAÉTAN BÉLISLE
Lucille Laverdure
25 octobre 1941, Montréal

LISE BÉLISLE
Léopold Dutil
10 septembre 1966, Montréal

LOUIS-BENOIT DUTIL
Marie-Josée Rodrigue
11 septembre 2010, Rosemère

Recherche : Denis Beaulieu et Richard Corbeil, Société de généalogie des Cantons-de-l'Est



Paul-René GILBERT (1937-2018)

Recherche : Serge GAUDREAU
Maurice LANGLOIS (2990)

Paul-René Gilbert est déjà tombé dans la marmite de l'engagement social lorsqu'il quitta son Abitibi natale, où il a poussé ses premiers cris le 26 juin 1937. Il y est notamment impliqué avec les Lions*, en 1971.

Ce sont des raisons professionnelles qui l'amènent à quitter La Sarre et à s'établir dans les Cantons-de-l'Est, avec son épouse Sylvie Filiatrault ainsi que leurs enfants Danielle, Luc, Monique et François. Ils s'établissent sur la rue Fraser, dans une maison que le couple habitait toujours lors du décès de Paul-René.

Sa position d'assistant maître de poste à Postes Canada place rapidement le Magogois d'adoption au coeur de l'action. Il poursuit son engagement au sein des Lions et se trouve des atomes crochus concernant la situation fragile de la bibliothèque installée dans un modeste local administré par des bénévoles de l'Austin Women's Institute.

Ses confrères de travail l'incitent même à poser sa candidature au poste de conseiller lors des élections municipales de 1974. Il défait alors le vétéran Armand Gagné, en fonction depuis 1956. Au cours de son mandat, le nouveau représentant du quartier six fait avancer plusieurs dossiers lui tenant à coeur, par exemple le changement de vocation du Couvent Saint-Patrice en un Centre communautaire municipal, abritant plusieurs organismes. Sa vision, sa passion et ses qualités de rassembleur sont déjà en évidence.

Gilbert quitte la politique en 1978, mais demeure un citoyen hyperactif. Il fait, entre autres, deux mandats d'un an comme Grand Chevalier au sein des Chevaliers de Colomb à Magog. De nombreuses causes profitent de son dynamisme : Accueil Notre-Dame, Manoir Lions, implication pour des logements à prix modique pour les Magogois, etc.

Toujours présent, son intérêt pour la politique le pousse à porter sa candidature à la mairie de Magog. Vainqueur par une forte majorité en 1986, il entreprend un mandat mouvementé. D'une part, il doit composer



avec des problèmes de santé. De l'autre, la ville, qui est en pleine transformation économique, est secouée par des dossiers houleux. L'un d'entre eux est un projet de développement touristique d'envergure qui doit être érigé à proximité du lac Memphrémagog par le promoteur Serge Botella. Il ne verra jamais le jour. L'autre est un projet d'ensablement des plages du même lac qui suscite des débats animés. Ce premier mandat est également marqué par un événement plus festif, soit le centenaire de la ville en 1988.

Réélu facilement en 1990, le maire Gilbert garde le cap. Un artiste accompli, monsieur le maire apporte même sa touche personnelle dans la conception du réaménagement de l'ancienne route 112, le long du lac Memphrémagog. Celle-ci devient une promenade qui demeure l'une des signatures de la ville.

Paul-René Gilbert quitte la politique pour de bon en 1994, mais il continue de faire sentir sa présence dans une foule d'organismes et de dossiers. Il met l'épaule à la roue pour améliorer la situation des Jardins Memphrémagog, de Han-Logement, du Musée d'art naïf, de la Société d'histoire de Magog, etc.

Il préside la Fabrique lors de la fermeture de la paroisse Sainte-Marguerite-Marie, un épisode douloureux qui arrive à terme en 2007. Il est également aux premières loges pour défendre le projet d'instaurer une bibliothèque municipale dans l'église Sainte-Marguerite-Marie, un dossier chaud qui se soldera avec la tenue d'un référendum victorieux en décembre 2008. Un succès qui vient en quelque sorte boucler la boucle pour Paul-René Gilbert, puisque le sort de la bibliothèque fut un de ses premiers coups de coeur lors de son arrivée à Magog. Par son énergie, sa vision et ses actions, Paul-René Gilbert fut indiscutablement l'un des personnages les plus marquants du Magog contemporain. Il est décédé le 23 septembre 2018.

*Le Lions Clubs est un club service international de bénévoles. C'est la plus importante organisation de clubs philanthropiques du monde.

PAUL-RENÉ GILBERT

LIGNÉE PATERNELLE

GILBERT DUPUIS
Françoise Petitjean
Archevêché de Bourqne en Berry, France

CHARLES DUPUIS GILBERT
Marie Angélique Brunet
13 novembre 1741. Sainte-Fov

CHARLES DUPUIS GILBERT
Charlotte Jobin
7 février 1763. (St-Charles). Charlesbourg

JEAN BAPTISTE GILBERT
Geneviève Goulet
22 septembre 1801. Saint-Joseph-de-Beauce

JEAN DUPUIS GILBERT
Marie-Judith Vachon dit Pomerleau
25 novembre 1823. Saint-Joseph-de-Beauce

JEAN-BAPTISTE GILBERT
Anathalie Vachon dit Pomerleau
23 juillet 1850. Saint-Joseph-de-Beauce

PHILIAS GILBERT
Marie Blanchette
10 janvier 1882. Saint-Joseph-de-Beauce

LOUIS-PHILIPPE GILBERT
Marguerite Cliche
12 avril 1926. Saint-Joseph-de-Beauce

PAUL-RENÉ GILBERT
Sylvie Filiatrault
29 iuin 1960. La Sarre. Abitibi-Ouest

LIGNÉE MATERNELLE

NICOLAS CLICHE
Catherine Poëte
De Compiègne. Picardie. France

NICOLAS CLICHE
Marie-Madeleine Pelletier
13 octobre 1675. Beauvré

VINCENT CLICHE
Marie-Anne Choret
9 septembre 1711. Charlesbourg

JEAN CLICHE
Marie-Jeanne Verret
21 février 1746. (Saint-Charles). Charlesbourg

JEAN-BAPTISTE CLICHE
Geneviève Bourbeau
21 janvier 1771. (Saint-Charles). Charlesbourg

JEAN-BAPTISTE CLICHE
Claire Lambert
25 janvier 1799. Saint-Joseph-de-Beauce

FRANÇOIS CLICHE
Angélique Groslet
23 octobre 1827. Saint-Joseph-de-Beauce

JEAN CLICHE
Philomène Létourneau
29 juillet 1862. Saint-Joseph-de-Beauce

NAZAIRE CLICHE
Agnès Vachon
2 avril 1894. Saint-Joseph-de-Beauce

MARGUERITE CLICHE
Louis-Philippe Gilbert
12 avril 1926. Saint-Joseph-de-Beauce

PAUL-RENÉ GILBERT
Sylvie Filiatrault
29 iuin 1960. La Sarre. Abitibi-Ouest

Recherche : Maurice Langlois Société de généalogie des Cantons-de-l'Est



LIEUX DE CULTE

Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus de Stanstead

Recherche : Paul Desfossés (3487)

Avant la nomination du premier curé résident et l'ouverture des registres, cette paroisse était desservie par des missionnaires qui visitaient plusieurs autres missions comme celles de Sherbrooke, de Magog et du canton de Hatley. Ce n'est qu'en 1848, après 17 ans d'attente qu'un curé fut nommé et les registres de baptêmes, mariages et sépultures sont ouverts. Il faudra attendre 1872 avant que l'érection canonique ait lieu. Le territoire desservi par cette toute nouvelle paroisse couvrait une partie des cantons de Barnston et de Stanstead selon H. Magnan, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec.

Afin de se placer dans le bon contexte rappelons qu'en 1849, le Stanstead Journal rapportait que la population était de seulement 1420 habitants. Le piteux état des routes peu nombreuses n'encourageait pas les fidèles à se rassembler en un lieu de culte. Les gens du temps provenaient principalement du sud des États-Unis et étaient en général de croyance protestante et évidemment de langue anglaise.

Les premiers catholiques étaient des irlandais de langue anglaise. Le monument érigé sur le terrain de l'église actuelle indique qu'en 1842, la première messe est célébrée par l'abbé J-B McMahon à la résidence d'un certain G. Gallagher, des noms typiquement irlandais.



C'est un nommé Jonhson Taplin qui en 1796 défriche le site où est construite en 1849 la première église. Lui et sa femme Miriam Haseltine

furent la première famille à s'y établir en 1796. Les Taplin ressemblaient à toutes ces autres familles de pionniers dans la région. Ils arrivaient à Stanstead en provenance de la Nouvelle-Angleterre à la recherche de bonnes terres devenues rares dans la nouvelle république américaine. Ces derniers demeurèrent dans Stanstead une quinzaine d'année pour ensuite s'établir à Fitch Bay.

Des débuts, jusqu'en 1859, les premières rencontres religieuses avaient lieu dans des résidences de familles catholiques. En 1842, l'Évêque M^{gr} Bourget, achète un terrain de deux acres destiné à la construction éventuelle d'une église et d'un cimetière. Le nom donné à cette mission était "Le Sacré-Cœur-de-Jésus-de-Stanstead". En 1848, le révérend J. B. Champeaux devient le missionnaire visiteur. Ce dernier se bat longtemps pour faire bâtir un lieu de culte. À mesure que le nombre et l'intérêt des fidèles ont augmenté, la décision est prise d'acheter un autre terrain de huit acres cette fois, pour y ériger une église.

La période d'affectation du devenu Curé Champeaux s'étendit jusqu'en 1851. Il était assisté durant sa dernière année par le Rév. M. Picte.

L'accroissement de la population des catholiques passa de 75 fidèles en 1839, à plus de 1000 en 1871.

Pour se situer dans le contexte, notons qu'en 1863, le canton a une population totale de 4847 âmes, dont seulement 122 habitants sont d'origine canadienne-française. Ils étaient 331 moins de 10 ans auparavant. Toutefois, du côté religieux le nombre de catholiques qui était de 569 âmes était 737 en 1863 malgré cette diminution de canadiens-français.

Entre-temps, cette communauté catholique entre temps avait construit une belle et magnifique église, sise au centre même de ce beau village, et qui laquelété placée sous la covable du Sacré Cœur de Jésus.

Le 12 octobre 1915, Stanstead, est dévastée par un terrible incendie. Vers midi, lors d'une

splendide journée, l'incendie aurait débuté dans une boulangerie et se serait propagé, aidé de vents violents, les deux côtés de la rue principale. Des bardeaux enflammés provenant de très loin atterrirent sur le toit du clocher de l'église. Il prit feu et rapidement s'écroula au sol, mais pas avant que les objets sacrés soient retirés de l'église.

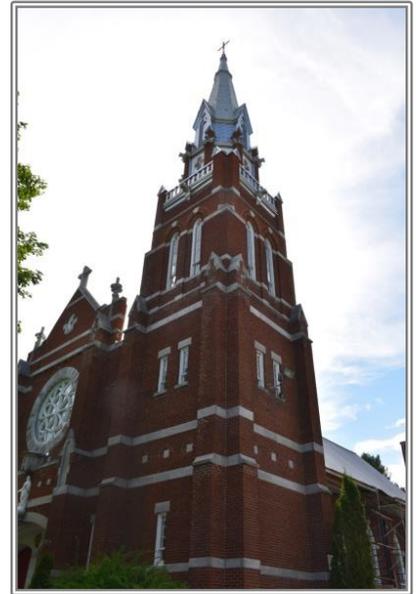


Les flammes prirent une telle intensité qu'elles étaient visibles aussi loin que Danville. Cette catastrophe aurait été beaucoup moins importante si la ville avait investi dans un système adéquat d'incendie et de bornes fontaines. En tout, 70 bâtiments dont de nombreuses maisons et l'église du Sacré-Coeur sont rasées par les flammes.

L'incendie dévastateur qui a anéanti le quartier a sans doute modifié l'aspect de la ville, mais la plupart des maisons ont été rapidement reconstruites, certaines encore plus splendides que celles d'autrefois.

Les marguilliers de la fabrique de la paroisse Sacré-Coeur de Stanstead ne tardent pas à faire reconstruire l'église en faisant appel aux talents de Louis-Napoléon Audet (1881-1971). Cet architecte de Sherbrooke était spécialisé en architecture religieuse. Il avait déjà à son crédit le presbytère de la paroisse Saint-Louis-de-France d'East Angus. Avec son associé, il était déjà à la conception des plans de l'évêché de Sherbrooke. Il a collaboré entre autres également aux plans de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'église de Stanstead était en brique, ce qui a sans doute orienté la reconstruction, malgré le fait que Stanstead soit au cœur de la région de production du granite de construction à l'époque.



Depuis le 1^{er} mars 2013, les paroisses Notre-Dame-de-la-Merci

(Rock Island), Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Beebe), Sacré-Coeur-de-Jésus (Stanstead) et Saint-Éphrem (Canton de Stanstead) sont regroupées sous le vocable de la paroisse Sainte-Trinité de Stanstead. Ces chefs d'œuvres architecturaux réunissent maintenant les fidèles de ces quatre paroisses.

Référence :

- *Colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851-1861)* par Stanislas Drapeau. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. Audet, Louis-Napoléon
- *Notices bibliographiques : JOBIDON, Hélène, Luc NOPPEN et Paul TRÉPANIÉRIER. Québec monumental, 1890-1990. Sillery / Montréal, Septentrion / Ordre des architectes du Québec, 1990. 191 p.*
- *The History of Stanstead county, province of Quebec, with sketches of more than five hundred families*. Compiled by B. Hubbard. Published by John Lawrence
- Article de J.W. Maheux "The great fire at Stanstead" de la première édition du *Red Journal de la Société historique de Stanstead (1965)*.
- Merci à Kathy Curtis, archiviste de la Stanstead Historical Society pour la photo historique des ruines de l'église Sacré-Coeur.



RÉSULTATS SOMMAIRES DU SONDAGE

Recherche : Jean-Paul Gravel (4314)

Collaborateur : Paul Desfossés (3487)

APERÇU DES FAITS SAILLANTS

Sondage réalisé auprès des membres

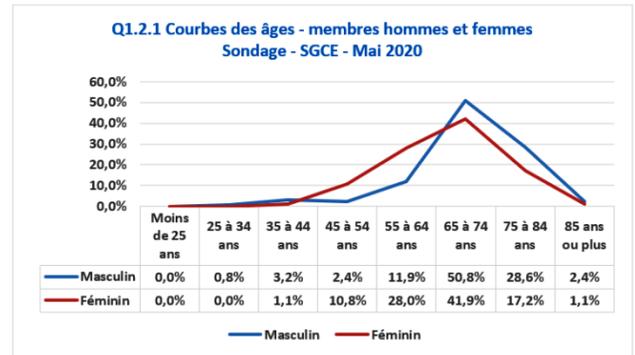
Voici quelques faits saillants qui ressortent du sondage réalisé du 13 au 22 mai dernier auprès des membres de la SGCE. Dès qu'il sera terminé, le rapport complet sera mis dans le site web. Le sondage fut préparé par un ami, Richard Lefrançois, à la demande du président de la Société. Il avait déjà réalisé le sondage de 2014. Il est malheureusement décédé le 8 mai et j'ai alors accepté de prendre sa relève. Nos remerciements à tous les membres qui ont répondu au questionnaire.

Portrait des répondants

Ce sont 219 membres qui ont répondu au questionnaire en ligne, soit 57,5% d'hommes et 42,5% de femmes. La proportion de femmes dans l'échantillon est sensiblement la même que lors du sondage de 2014 (43,7%).

- ✓ Quant à l'âge des répondants, le sondage de l'année 2020 traduit un vieillissement notable des effectifs. Alors que les 65 ans et plus constituaient 63,5% des adhésions en 2014, ils en représenteraient maintenant 72,5%. Le vieillissement de la structure des âges s'observe aussi par une diminution du groupe dit de la relève, soit les 45 à 64 ans. Leur proportion est passée de 33% à 25% en 2020.
- ✓ En poussant plus loin l'analyse, nous avons constaté une différence importante entre la structure d'âge du groupe des femmes, qui est plus jeune, une différence importante entre la structure d'âge des femmes et celle des hommes. Plus précisément, 18% des membres masculins ont moins de 65 ans, alors que cette proportion est de 40% chez les femmes.
- ✓ De ce qui précède, il n'y a plus ... à mon avis, il faut également contrer la diminution de la relève masculine... et trouver comment les intéresser. L'organisme est-il en mesure d'aider les membres féminins intéressés, à développer leur arbre généalogique selon une ascendance de fille en mère

(ascendance utérine) ou à suggérer des pistes mettant les femmes au centre des sujets d'étude ? Des pas ont été faits en ce sens récemment. Des membres féminins sont bien placés pour suggérer d'autres pistes. L'historienne Micheline Dumont et sans doute d'autres après elle, en ont déjà élaborées. (Voir : *L'Entraide généalogique*, vol 21, n° 3, 1998, pp. 67-71). De plus, encourage-t-on ceux des membres d'abord intéressés à développer leur lignée paternelle (patronyme de leur père), à la compléter avec leur lignée maternelle (patronyme de leur mère)?



- ✓ L'effectif des membres de la SGCE a subi un autre bouleversement. Il concerne le lieu de résidence de ses membres. En 2014, 33,7% des répondants demeuraient hors de l'Estrie. En 2020, ce pourcentage est de 25,2%. Nous avons vérifié si cette baisse est causée par le biais dans l'échantillonnage. Ce n'est pas le cas. Selon les responsables de la SGCE, il y eut une forte augmentation des membres hors Estrie de 2015 à 2018, suivie d'une forte baisse en 2019. L'organisme était alors heureux d'accueillir ces membres dont la proportion a même grimpé jusqu'à 49% des effectifs en 2016 pour retomber à 35% en 2019. En ce qui concerne notre échantillon, il est formé uniquement des membres qui avaient payé leur cotisation au mois de mai 2020. Quelle est la cause de cette diminution des membres hors Estrie à partir de janvier 2019? Selon les responsables de la SGCE, elle est attribuable au changement de politique imposé par Généalogie Québec. Cet organisme exigea que les résidents en dehors des Cantons-de-l'Est paient une cotisation plus élevée afin de diminuer la concurrence avec l'abonnement à Généalogie

Québec (GQ). En effet, les membres de la SGCE ont automatiquement accès à GQ en échange de ses nombreuses contributions à l'entrée des données utilisées par Généalogie Québec.

- ✓ Nous avons pu observer que la SGCE a pris différentes mesures depuis les deux dernières années qui, à terme, auront enrichi les services offerts aux membres hors Sherbrooke et hors Estrie. Par exemple, l'indexation de tous les articles de la revue *L'Entraide* et de ceux de 5 800 autres revues de généalogie et d'histoire. Ces index sont consultables en ligne pour des recherches par auteur, par titre ou par sujet. Nous avons eu connaissance aussi de l'ajout de plusieurs outils de formation sur le site web, l'amélioration récente de ce dernier, la réalisation de projets pilotes de formation en ligne et la numérisation de plusieurs répertoires du Centre de documentation.
- ✓ Excellente nouvelle pour l'organisme : 89% des répondants ont l'intention de demeurer membres « aussi longtemps que possible ».
Activités généalogiques
- ✓ En moyenne, les membres répondants disent qu'ils s'intéressent à la généalogie depuis 21 ans (médiane : 20 ans); moyenne hommes : 22 ans; femmes : 19 ans. De plus, 30% des membres ont 30 ans et plus d'expérience en généalogie.
- ✓ Le pourcentage des membres qui ne sont pas allés au Centre de documentation depuis 12 mois est de 47%. Le pourcentage est de 31% pour les membres de Sherbrooke. Hommes ou femmes, le taux de fréquentation est le même. Ceci souligne l'importance de la numérisation actuelle de nombreux documents.
- ✓ Les deux premiers outils de diffusion auxquels les membres réfléchissent pour l'avenir sont, par ordre, et de loin : « un livre familial » et « un arbre généalogique ». Viennent ensuite « un ou des articles de revue » et plusieurs autres moyens.
- ✓ Les disponibilités des membres pour les activités de la SGCE sont les suivantes : Sur semaine-le jour (67.5%); sur semaine-en soirée (39%); fin de semaine-le jour (27%) et fin de semaine-en soirée (8%). Les activités en ligne sur le web pourront, bien sûr, faciliter la participation.

Sur la revue L'Entraide

- ✓ 54% des membres lisent la revue sous format papier et 46% sous format numérique. **Que lisent-ils habituellement?** L'intégralité de la revue, dans le cas de 67% des membres; 25% lisent quelques articles et 8% ne font que la feuilleter. Les accros au « numérique » sont beaucoup moins nombreux que les accros au « papier » à lire l'intégralité de la revue (58% vs 76%) et ils sont plus nombreux à la feuilleter (13% vs 3%).
- ✓ Le **contenu** des articles est jugé excellent par environ 65% des répondants. Par ailleurs, plusieurs apportent des suggestions pour l'améliorer. Notons par exemple celle de faire une plus grande place aux membres, de leur permettre de poser des questions ou de faire un appel à tous pour trouver un ancêtre, d'accorder encore plus d'espace aux aspects techniques, et plusieurs autres suggestions. Les trois **chroniques** les plus appréciées et probablement les plus lues sont « *Les trucs à Pierre* », les « *articles rédigés par des membres* » et les « *Nouvelles de la SGCE* ». Lorsque l'on demande aux répondants quelles **nouvelles rubriques** ils aimeraient voir apparaître dans la revue, là encore les suggestions sont nombreuses et plusieurs tournent autour d'une Place aux membres et à leurs questions, et aux aspects techniques.

Appréciation du site web de la SGCE

- ✓ Pour consulter le site web de la SGCE, 92% des répondants utilisent un ordinateur portatif ou de bureau, 8% utilisent une tablette et aucun, un téléphone intelligent. La fréquence des visites au site web varie beaucoup. 57% le fréquentent de 1 à 5 jours par mois, 23% le visitent une fois par année ou à peu près, surtout pour s'abonner et 6% disent ne jamais le fréquenter.
- ✓ En général, le site web est très apprécié. Il a subi plusieurs modifications ces derniers mois qui ont enrichi son contenu et amélioré la facilité de navigation. À la dernière question du sondage, les membres étaient appelés à fournir des commentaires sur n'importe quel aspect de la SGCE. Ils furent nombreux. Les responsables de la Société trouveront matière à réflexion dans ces commentaires et plusieurs suggestions d'amélioration des services.

Jean-Paul Gravel

Responsable du sondage - Membre #4314

Le 14 juin 2020

Mieux connaître les sites Web de la SGCE et de la FAG

Paul Desfossés

Le site Web de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est possède maintenant un petit frère. En effet, la Fondation des Amis de la Généalogie vient de créer son propre site. Ce dernier est disponible soit à travers celui de la SGCE ou sous l'adresse suivante : <http://sgce.qc.ca/fondation-ag/>.

Dans le court texte qui suit, je vous inviterai à les consulter en vous énumérant toutes leurs composantes. D'abord, le site de SGCE a subi de nombreux changements dernièrement. En voici quelques-uns apparaissant à la page d'accueil :

- Déplacement des items du pied de page vers la bande supérieure. Par exemple, tous les items réservés aux membres sont maintenant sous l'onglet MEMBRES dans la bande supérieure.
- Ajout de l'histoire de la SGCE des débuts jusqu'à 2019 avec les listes complètes des présidents, administrateurs, membres émérites et bénévoles.
- Ajout du nouveau moteur de recherche attaché au catalogue de la bibliothèque.
- Ajout d'un tableau de liens vers les principaux sites de généalogie au sous-onglet Parc Informatique de l'onglet DOCUMENTATION.
- Ajout de l'item **BABILLARD** pour transmettre les nouvelles de la Société.
- Ajout du catalogue de publications, du recueil des Trucs à Pierre, des **ARMOIRIES** et l'édition courante de la Revue l'Entraide sous l'onglet **MEMBRES**.
- Ajout de boutons pour atteindre, le site de la Fondation, le SERVICE DE RECHERCHE et l'Index des revues
- Finalement, l'ajout de l'onglet Guide des sites Web de la SGCE et de la FAG ou vous trouverez tous les détails des deux sites

INFORMATIONS FRÉQUENTATION DU SITE DE LA SGCE

Voici quelques statistiques concernant la popularité du site de notre Société :

Nombre de visites depuis DÉBUT du site :	160 000
Nombre moyen annuel de visites :	60 000
Nombre moyen mensuel :	5030
Nombre moyen hebdomadaire :	1175
Nombre moyen journalier :	172
Nombre maximum journalier :	750
Nombre minimum journalier :	35
Mois le plus achalandé :	Janvier
Mois le moins achalandé :	Mai

Quelques autres observations intéressantes :

Les visites du site proviennent 64% du Canada, 29% de la France et 8% pour le reste du Monde. Les pages les plus visitées sont les **TABLEAUX À COMPLÉTER, ACCUEIL** et **CHOISIR UN LOGICIEL**. D'autres fréquents sont **POUR COMMANDER, CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE** et **L'INDEX DES REVUES**.

BIJOUTERIE
Fernand Turcotte JOAILLIER
Qualité et service depuis plus de 45 ans
Monique et Fernand Turcotte Propriétaires
2309, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2G2
Tél. : 819 564-2335
Télé. : 819 564-2338

Déchiquetage de documents
CONFIDENTIEL
En toute sécurité, confiez-nous vos documents confidentiels pour le déchiquetage dans un environnement protégé et contrôlé
DEFI Polyteck Une Force adaptée
Cascades Fière partenaire
Une Force adaptée
1255, boul. Queen-Victoria Sherbrooke, QC, J1J 4N6 | Tél.: 819 563-6636 | Téléc.: 819 564-6590
Site web : www.defipolyteck.com | Courriel : service@defipolyteck.com



Légendes de l'Estrie

Le contrebandier du lac Memphrémagog

Recherche · Denis Beaulieu



Madame Bertha Weston Price nous raconte à sa façon la légende du Contrebandier du lac Memphrémagog.

Voici la traduction que j'en ai faite : « ... On peut supposer

qu'il existe aujourd'hui des contrebandiers aussi réputés qu'autrefois ; mais l'un des plus remarquables dans les débuts de l'histoire des Cantons-de-l'Est était Uriah Skinner, surnommé le *Contrebandier du lac Memphrémagog*. C'est à cause de ce personnage notoire qu'un endroit pittoresque du lac a reçu son nom, la *Grotte de Skinner*. L'histoire a été transmise comme un rappel des années 1812-1815, la période de la guerre anglo-américaine, et peut-être comme un avertissement pour les années à venir. Le fait qu'Uriah ait été audacieux et méchant est une évidence et qu'il ait été un vrai bandit, un voleur et un contrebandier est également un fait avéré.

Dans un poème écrit il y a plusieurs années par quelqu'un qui, pour une raison quelconque, n'a pas signé son nom et qui contient plus de cent lignes, on raconte une histoire étrange du bandit et du contrebandier. Bien que l'accent ait été mis davantage sur les faits que sur l'homme, le portrait d'Uriah, l'audacieux et le méchant, a été fortement dessiné dans ce poème. L'auteur le décrit comme *musclé et bronzé* avec des cheveux noirs, des moustaches noires et poilues et des yeux féroces *qui brillent comme ceux d'un chat quand il saute sur une souris; un nez aquilin; une bouche carrée, crispée et très sujette au ricanement, et une cicatrice violette qui s'étendait du menton à l'oreille.*

... L'attirail d'Uriah était renversant! *Il plaçait une énorme dague dans sa ceinture et cinq ou six pistolets à côté.* Ceci prouve bien que le bandit était au moins extravagant en matière d'armes défensives. On sait aussi qu'il avait un grand couteau, de grosses bottes et un lourd sac à main là où il avait toujours beaucoup d'articles de contrebande. Le poète écrit : *Uriah Skinner était le plus difficile à prendre de tous les contrebandiers qui sillonnaient le lac. Les officiers le pourchassaient souvent et pourtant ils n'ont jamais pu attraper Uriah Skinner. Car si un jour il arrivait qu'ils voient son bateau, il disparaissait aussitôt et il était reparti rapidement. Comme le Hollandais Volant, il semblait se fondre dans la brume, de sorte que ceux qui le poursuivaient*

*se sentaient enclins à croire qu'il avait quelque chose à voir avec un certain gentleman noir; vous savez que les bandits, les brigands et les voleurs de grand chemin se font parfois prendre; ah, oui, les contrebandiers aussi. Et bien qu'Uriah n'ait jamais été attrapé et mis sous les verrous, il a eu une mauvaise fin - une très mauvaise fin. Une touche poétique s'ajoute à l'histoire de la tentative de capture du célèbre contrebandier : *La nuit sur le lac est si claire et calme, la brise nocturne chante dans les pins son psaume; les étoiles brillent dans le ciel bleu foncé et le croissant de lune flotte du haut de sa grandeur.* Les hommes sont embusqués à l'ombre de l'Owl's Head, les oreilles et les yeux en alerte afin d'apercevoir Uriah. *Écoute, tu ne le vois pas? C'est Skinner!* Les officiers se précipitent vers leurs bateaux et *ils sont partis la minute suivante. Ils voient le bateau et Uriah dedans! Maintenant, la poursuite devient plus ardente et passionnée et Skinner le sent bien aussi, je le sais. Son bateau vogue rapidement sur les eaux comme un canot indien. Maintenant, ils sont près de lui; maintenant ils sont sur ses talons pour ainsi dire et maintenant il est reparti!* Ses poursuivants font une recherche minutieuse mais ne trouvent rien d'autre qu'un bateau vide. Ils fouillent la grotte et l'île entière de dix acres; mais Uriah leur a échappé; la poursuite se termine sans succès. Six ans s'étaient écoulés, lorsqu'un jour un pêcheur pris dans une tempête a aperçu l'ouverture dans les rochers et, quelques minutes plus tard, il se trouvait à l'intérieur de la grotte. La tempête terminée, le pêcheur regarda autour de lui. *Gaszooks, c'est quoi! Un crâne, des os des bras et des jambes et une colonne vertébrale de grande taille!* Il ne savait rien du célèbre Skinner, ni de son refuge dans la caverne, mais à son retour de pêche, il raconta son expérience et ce qu'il avait vu. L'auteur termine l'histoire passionnante par ces lignes : *Tout ce que j'ai à dire, c'est que les ossements ont été placés dans une tombe et que la caverne fut appelée la Grotte de Skinner.* ... On suppose généralement qu'Uriah s'était caché de la police pendant un certain temps, mais parce que son bateau avait été saisi, il était incapable de s'approvisionner et il était décédé à cet endroit qui était son entrepôt de marchandises volées ou de contrebande depuis plusieurs années ».*

Source: Bertha Weston Price, *Legends of Our Lakes and Rivers*, Lennoxville, 1937, p. 22.

Photo : La caverne Skinner,
https://patrimoinepotton.org/?page_id=1709



Les trucs à Pierre

Vos sources : méthodologie

Pierre Connolly g.é. (2795)

Dans l'Entraide vol 40 no 4 à l'automne de 2017, je signalais un Trucs à Pierre intitulé « Sources et références »; ce texte parlait surtout des références. Aujourd'hui, je reviens plus spécifiquement sur le sujet des sources. Je vous dis tout de suite : si vous vous contentez de faire de la généalogie en « amateur », vous n'avez pas besoin de lire ce texte! Si vous voulez travailler sérieusement, peut-être que ce texte vous y aidera, du moins espérons-le. Dans ce texte, je vais présenter deux méthodes semblables de classification des sources. Je donnerai plusieurs exemples, dont certains sont clairs et d'autres suscitent discussion. Et je terminerai en tirant quelques conclusions de cette discussion théorique.

C'est clair et vous le savez, il existe bien des sortes de sources différentes, et toutes n'ont pas la même valeur. Alors, comment s'y retrouver? Et comment les sources les moins sûres peuvent quand même nous être utiles lorsque l'on veut faire un travail sérieux? Voilà à quoi nous voulons répondre ici.

Une première méthode de classement des sources.

Dans sa version la plus simple, la généalogie distingue deux types de sources : les sources primaires, et les sources secondaires.

Une source primaire est un objet ou un document qui a été créé par un témoin pendant ou peu de temps après le déroulement de l'événement qu'il relate. Ce sera l'objet ou le document original lui-même, ou encore une copie certifiée identique. Ce document est rédigé par quelqu'un qui est proche de l'événement (il y participe ou en est témoin) et qui rédige son document pendant ou peu de temps après l'événement. L'exemple qui nous vient spontanément à l'esprit est celui d'un acte de

registre paroissial ou civil, ici au Québec, à la condition que l'on ait accès à l'acte lui-même (ou sa photo), et non pas à un résumé ou à une transcription. On peut penser également à un testament, un contrat de notaire et autres actes officiels. Il faut éviter les pièges, dont voici un bon exemple : est-ce qu'un recensement est une source primaire? La réponse est OUI, et NON ; le recenseur inscrit qui vit où à quel moment : ce sont des informations qu'il constate par lui-même, donc des informations primaires : *M. Untel habite le village XXX en l'année XXX avec sa femme et 4 enfants.* Mais le recenseur inscrit les autres renseignements que lui fournit le recensé, sans aucune connaissance par lui-même ; ce sont des informations secondaires : *M. Untel a tel âge ...* On peut croire que ce qui est inscrit dans le recensement est fidèle à ce que le recensé a fourni, puisque le recenseur est assermenté; mais il ne contrôle pas du tout la validité de ces renseignements. En d'autres mots, un recensement est un document officiel rempli par quelqu'un qui est tout à fait étranger à certaines des informations qu'il consigne : ces informations ne rencontrent pas la définition de « primaire ». Autre piège : est-ce que Le Lafrance de Généalogie Québec est une source primaire? Non! La personne qui a complété la fiche que vous avez devant vous a utilisé une source primaire (photo de registre), mais cet auteur est complètement étranger à l'événement qu'il codifie; il peut avoir fait des erreurs lors de son indexation.

Et attention : tous les renseignements contenus dans un document considéré source primaire ne sont pas nécessairement des renseignements primaires! Par exemple, un célébrant de funérailles qui inscrit l'âge au décès du défunt : il faut considérer que ce célébrant inscrit ce renseignement sans aucune connaissance de cause

(il n'était pas là) et sur la foi des informations fournies par la famille (ouï-dire).

Une source secondaire est une source qui ne se qualifie pas dans la catégorie des sources primaires : un résumé, un extrait, un document écrit ou transcrit ou résumé par un étranger à l'événement ou plus loin dans le temps... Donc, tous les documents qui ne sont pas des originaux sont des sources secondaires. Les bases de données sont des sources secondaires même lorsqu'elles renvoient à des sources primaires (exemple Le Lafrance). Ce qui fait qu'une source est dite secondaire et le fait qu'il y a un intermédiaire entre celle-ci et la source primaire à laquelle elle réfère.

La règle du « travail sérieux » est bien simple : on utilise les sources secondaires (plus accessibles, plus faciles à consulter) pour faire ses recherches, puis on contre-vérifie tout auprès d'une source primaire. S'il n'est pas possible d'accéder à la source primaire (elle n'existe pas, on ne la trouve pas...), alors on indique clairement que cette information provient d'une source secondaire. Le lecteur sera toujours à même d'apprécier par lui-même si la source secondaire citée est fiable ou pas.

Une deuxième méthode de classement des sources.

Certains universitaires, généalogistes, historiens ou certaines associations de généalogistes proposent une méthode de classement légèrement différente pour classer les sources. Ils conservent la division entre sources primaires et secondaires, mais ils ajoutent en quelque sorte une sous-classe aux sources dites primaires : ils nomment cette sous-classe « classe des sources primaires dérivées ».

Ils définissent les sources primaires dérivées comme des sources basées directement sur une source primaire, mais créées par un intermédiaire unique. Donc, il s'agit par exemple d'un document créé à partir d'une source primaire par un auteur étranger à l'événement. Selon cette classification, un répertoire d'actes de mariages, par exemple, serait une source primaire dérivée en autant qu'il soit rédigé directement à partir des actes originaux. Le Lafrance serait une source primaire dérivée; même mon propre dictionnaire de famille publié il y

a une dizaine d'années pourrait être considéré comme une source primaire dérivée dans les cas où j'y donne des informations référencées à un acte du Fonds Drouin.

À mon humble opinion, qui ne vaut que ce qu'elle vaut bien entendu, cette méthode de classement est intéressante à considérer en théorie, mais totalement inutile en pratique et voici pourquoi. Comme la source primaire dérivée n'est pas le document original, de toute façon le généalogiste qui désire faire un travail sérieux va toujours devoir vérifier le document original lui-même pour s'assurer que l'auteur de sa « source primaire dérivée » n'a pas fait d'erreur. Dans ce cas, à quoi peut bien servir cette sous-classe sinon à compliquer les choses? Donc personnellement, je préfère considérer ces « sources primaires dérivées » comme des sources secondaires, tout simplement. Mais encore une fois, ce n'est que mon opinion.

Certains enfin distinguent en plus une catégorie appelée source tertiaire. Brièvement, la source tertiaire serait une citation de source secondaire. Mais ne compliquons pas les choses outre mesure. Nous ne faisons pas ici un traité de méthodologie, mais un exposé sur le besoin de sources solides pour la généalogie.

Des exemples.

Les images du Fonds Drouin, que l'on trouve sur Généalogie Québec ou sur Ancestry, les photos des registres paroissiaux que l'on trouve sur BAnQ, les images des registres catholiques et protestants que l'on trouve sur FamilySearch sont autant d'exemples de sources primaires, sans conteste. Les actes originaux microfilmés ou photographiés sont également à classer dans cette catégorie. Les documents originaux sont également à considérer comme des sources primaires : une lettre de votre grand-père à son fils, une carte postale racontant un voyage, un testament...

Et pour jouer le jeu, je vous invite à aller faire un tour sur le site de Généalogie Québec : ce sont des experts en généalogie, après tout! Sur la barre du menu en haut de page, déroulez l'onglet « Outils ». Examinez attentivement ce qu'on y trouve :

Notez les deux séparateurs (le coloriage est de moi). Voir page suivante.

En d'autres termes, GQ sépare ses outils de recherche entre « outils de recherche primaires » et « outils de recherche secondaire ». Que trouve-t-on dans la liste des outils primaires? Les outils qui présentent les documents officiels originaux. Et dans la liste des outils secondaires? Les autres.

Même les recensements (ce sont des transcriptions), les contrats notariés (bon nombre sont effectivement des transcriptions également) sont classés ici dans les outils secondaires.

Et alors, si l'on accepte le principe qu'en

Outils de recherche primaires
 LAFRANCE (1621-1918)
 Mariages et décès (1926-1997)
 Nécrologe (1860-2019)
Outils de recherche secondaires
 Grandes collections Drouin
 Petit NBMDs (données BMS)
 Fichier Connolly (données BMS)
 Généalogies familiales Drouin
 Recensements (1881 et 1901)
 Contrats notariés
 Cartes postales
 Acadie - Familles reconstituées

généalogie, toute source secondaire doit être contre-vérifiée auprès d'une source primaire, vous avez déjà une idée du travail qui vous attend.

Combien de fois ne m'a-t-on pas dit « J'ai trouvé ça sur Nos Origines » : source secondaire! Ou dans le Fichier Connolly : source secondaire.

Certains cas sont sujets à discussion et à des divergences d'opinions. Lorsqu'un registre de sépulture indique que tel défunt est âgé de tant d'années : s'agit-il d'une information primaire ou secondaire? Il s'agit d'une information secondaire puisque cette information n'est pas l'objet de l'acte et qu'elle n'est pas vérifiée par celui qui rédige l'acte : il s'agit donc d'un oui-dire. Le cas le plus flagrant sans

doute, est celui des recensements : même s'il s'agit en quelque sorte d'un document à caractère officiel, le rédacteur du recensement ne fait que transcrire les renseignements qu'on lui donne, sans aucune vérification. Tout y est pour qu'on classe le recensement comme source secondaire, du moins en partie comme nous avons déjà expliqué plus haut.

Est-ce que les sources secondaires sont mauvaises? Faut-il les dédaigner? Mais pas du tout, au contraire : elles nous sont d'un très grand secours, parce qu'elles nous orientent, elles nous fournissent des pistes. En pensant aux sources secondaires, j'ai toujours à l'esprit le cas de l'immense base de données du Centre de généalogie francophone des Amériques (CGFA). Il s'agit d'un agrégat participatif de bases de données individuelles : on aurait envie de classer cette source comme source quaternaire, si cette catégorie existait! Mais pourtant, elle m'a servi tellement de fois; après vérification auprès du Fonds Drouin, par exemple, j'ai pu me tirer d'affaire à partir de cette source à de nombreuses reprises.

Donc, pour un travail sérieux, il faut absolument remonter aux sources primaires, tout le temps. Servez-vous des sources secondaires comme guide pour savoir où aller chercher la source primaire, en cas de besoin. Et si vous devez baser une information sur une source secondaire pour laquelle le recours à une source primaire est impossible, il faut l'indiquer pour éviter de bernier votre lecteur (et vous-même).

Références de lecture :

- **Université de Strathclyde, Écosse (anglais) :**
<https://www.futurelearn.com/courses/genealogy/0/steps/12998>

- **Université Laval de Québec :**

https://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/choisirdocuprim.html

- **Familysearch (anglais) :**

https://www.familysearch.org/wiki/en/Primary_sources

- **Wikipedia (français) :** il y a ici un vidéo peu banal.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Sources_primaires_secondaires_et_tertiaires



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

**Quoi qu'il arrive,
vous n'êtes pas seul.
Nous sommes là
pour vous...**
24 heures par jour.



Complexe de la rue du
24-Juin, à Sherbrooke



Salon du 505, rue Short, à Sherbrooke

819 565-7646 | www.coopfuneraireestrie.com

SEPT SALONS POUR VOUS ACCUEILLIR

Complexe rue du 24-Juin
Sherbrooke · Asbestos · Bromptonville
East Angus · Weedon · Windsor

SERVICES COMPLETS

Cimetière traditionnel
Cimetière naturel
Arrangements préalables
Columbariums · Mausolée · Chapelle
Accompagnement personnalisé
Cérémonies personnalisées

Merci à tous nos partenaires !



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

FIÈRE PARTENAIRE

Geneviève Hébert
Députée de Saint-François

ANDRÉ BACHAND
Député de Richmond



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Hôtel du Parlement
Bureau RC 53e
Québec (Québec) G1A 1A3

Bureau de circonscription
192 rue Du Roi
Asbestos (Québec) J1T 1S3
Tél. 819-879-1104
1-800-567-3595
andre.bachand.RICM@assnat.qc.ca



Élisabeth BRIÈRE
DÉPUTÉE DE SHERBROOKE

Ses thèmes parlementaires de la ministre du Développement économique et des Langues officielles :

858, rue King Ouest
Bureau M-10, entrée rue Marchand
Sherbrooke (Qc) J1J 2C3
Téléphone : 89 564-4209
elisabeth.briere@parl.gc.ca



Marie-Claude Bibeau
DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.

175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

819 347-2598
www.mcbibeau.liberal.ca
mclaudebibeau



**EXCAVATION
ECG**
CHARLES DRENIER INC.

819
823-4713 **347-6079**
CHAMPS D'ÉPURATION **878-3468**
 820-2423



MOREAU PAQUETTE
notaires inc.

SHERBROOKE 819 566-4777
EAST ANGLUS 819 832-2497
STANSTEAD 819 876-2742



IA
Industrielle Alliance
Assurance et services financiers inc.*

3200-A, rue King ouest bur. A-200
Sherbrooke (QC) J1L 1C9

Alain Villeneuve
Agence Sherbrooke
Conseiller en sécurité financière

819 569-2514, 261
1 800 668-2514, 261
F. : 1 877 781-7383
alain.villeneuve@agcia.ca

ia.ca

* Cabinet de services financiers

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.



UNIVESTA
ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS



**LE GROUPE A&A SPÉCIALISTE DU
DOCUMENT (SHERBROOKE) INC.**
4229, boulevard Industriel
Sherbrooke, Québec J1L 2S7

Luc Lapointe
Directeur, Associé

819-829-5959 (2115)
819-829-2306

llapointe@groupeaa.ca
www.groupeaa.ca

KONICA MINOLTA KIP



...On redéfinit le mot **couleur**



Tēchnopub
impression numérique ■ multi-services

933, Fédéral, Sherbrooke, Qc, J1H 5A6, T. 819.563.9732, www.technopub.ca



LASERPRO EXPERT EN IMPRESSION DURABLE

Nouvelle adresse :
4435 Boulevard Industriel Téléphone : 819 566-2847
Sherbrooke (Québec) J1L 2S9 Télécopie : 819 566-6077
 Sans frais : 1 800 555-9531

laserpro.ca



Photographie
Marc Bailey

819-821-3999
www.photomarcbailey.com
jessica@photomarcbailey.com